

Contrat d'inscription Crèche / Nurserie

Enfant

Nom			Prénom		
Date de naissance (Terme prévu)			Genre	☐ fille	☐ garçon
Adultes vivants avec l'enfant	☐ Deux parents	☐ mère	☐ père		
	☐ garde alternée	☐ mère avec un autre conjoint (e)		☐ père avec autre conjoint (e)	
	☐ autre (à préciser) :				

Adresse de facturation

☐ Père	☐ Mère	☐ Autre
-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

Assurance / Pédiatre

Assurance RC		Pédiatre	
Assurance Maladie		Allergies	

Adulte (s) vivant avec l'enfant

	☐ mère	☐ père	☐ autre	☐ mère	☐ père	☐ autre
Nom / Prénom						
Date de naissance						
Etat civil						
Adresse complète						
Téléphone						
Adresse électronique						
Profession						
Situation professionnelle	☐ en emploi		☐ RI	☐ en emploi		☐ RI
	☐ indépendant		☐ AI	☐ indépendant		☐ AI
	☐ au chômage avec indemnités			☐ au chômage avec indemnités		
Employeur + Taux (%)			%			%
Jours de travail matin / après-midi	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐ jours irréguliers					☐ jours irréguliers
Remarques						

(Demi-) Frères & Sœurs

Nom	Prénom	Date de naissance

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant en dehors des parents

Nom	Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

Contrat de fréquentation de l'enfant

☐ Nursérie - 3 mois à 18 mois		☐ Crèche - 18 mois à 4 ans	
Date du début du contrat		Date de fin de contrat	

	½ journée matin 06h45 – 12h00	2/3 journée 06h45 – 14h00	½ journée a-m 13h30-18h45	Journée complète 06h45 – 18h45
	Arrivée jusqu'à 9h00	Arrivée jusqu'à 9h00	Arrivée entre 13h30-14h00	Arrivée jusqu'à 9h00
	Départ entre 11h45-12h00	Départ entre 13h30-14h00	Départ dès 16h30	Départ dès 16h30
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

Tout changement de fréquentation devra être formulé via le formulaire « **Demande de changement d'inscription** » et remis / à la responsable de la structure d'accueil **au minimum un mois à l'avance**.

Si la fréquentation de votre enfant est totalement irrégulière pour cause d'horaire atypique de travail, inscrire « **IRREGULIER** » dans le tableau ci-dessus.

En nurserie, **jusqu'à l'âge de 16 mois**, les parents amènent les repas et les collations.
En crèche **les repas sont obligatoires** lors d'une inscription en ½ journée matin.

Présence durant les vacances scolaires

☐	Mon enfant sera présent	Automne	Carnaval
☐	Mon enfant sera absent	Noël	Pâques

Présence durant l'été

☐	Mon enfant sera présent	Dès la fin des écoles
☐	Mon enfant sera absent	

Un capital « absences » de 4 semaine est prévu par année scolaires en plus des semaines de fermeture de la structure. Le capital « absences » est utilisable pour semaine complète. Pour être comptabilisées sans le capital « absences », les semaines de vacances sont impérativement annoncées, par écrit, à la direction au moins un mois à l'avance, faute de quoi elles seront facturées selon le contrat d'occupation.

En cas absence de l'enfant, pour cause de maladie ou d'accident les parents ont l'obligation d'avertir le secteur, au plus tard le jour même, avant 08H00.

Les absences non excusées seront facturées.

☐ **J'ai pris connaissance du règlement de la structure d'accueil « Naftaline » relatif au formulaire d'inscription**

- Copie du procès-verbal de la dernière taxation fiscale, pour les nouveaux habitants (Suisse)
- Copie des trois dernières fiches de salaire des deux parents pour les étrangers (permis B)

Ces documents sont à transmettre à la direction, ils ne sont pas nécessaires en cas de renouvellement de contrat.

Les soussignés reconnaissent devoir s'acquitter de la tarification en vigueur relative aux données susmentionnées

Ayant, le

Signature du père

Signature de la mère